RIASEC : Es

G1237
DIRECTEUR / DIRECTRICE D'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Directeur / Directrice centre de loisirs
- Directeur / Directrice d'accueil collectif de mineurs (ACM)
- Directeur / Directrice d'accueil de loisirs
- Directeur adjoint / Directrice adjointe centre de loisirs
- Directeur adjoint / Directrice adjointe d'accueil collectif de mineurs (ACM)
- Directeur adjoint / Directrice adjointe d'accueil de loisirs
- Directeur adjoint / Directrice adjointe d'accueil de loisirs sans hébergement
- Responsable d'accueil de loisirs

Définition

Le directeur d'accueil de loisirs construit le projet pédagogique pour l'accueil de jeunes enfants, organise la mise en place des activités, encadre l'équipe d'animation et gère le centre de loisirs.

- Conçoit et met en œuvre des projets d'activités de loisirs
- Supervise et forme l'équipe d'animation pour garantir un environnement sûr et stimulant
- Assure la gestion administrative et budgétaire de la structure
- Assure la gestion des ressources humaines et d'encadrement des équipes
- Développe des partenariats avec les écoles, les collectivités locales et autres institutions
- Anime la relation avec les familles
- Veille au respect des normes de sécurité et des réglementations en vigueur

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau Bac à Bac+2 comme le BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) ou le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Un diplôme d'état relatif aux fonctions d'animation ou le diplôme d'état d'Educateur de Jeunes Enfants peuvent aussi convenir.

Certifications et diplômes :

- Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centres de vacances et loisirs
- DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention coordination de projets

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Informer les parents sur l'organisation de la structure et présenter le programme des activités aux enfants
- Respecter les normes éthiques et de confidentialité

Management, Social, Soin

- Développer un projet pédagogique
- Concevoir et animer des activités de détente ou de loisirs
- Planifier et organiser l'activité du personnel relevant de sa responsabilité
- Animer, coordonner une équipe
- Gérer les ressources humaines

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative d'une activité
- Définir des orientations budgétaires
- Assurer la gestion des plaintes et des réclamations

Développement économique

- Participer à la définition des orientations stratégiques de l'entreprise
- Développer des partenariats avec des acteurs locaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Définir des mesures de prévention des risques
- Superviser l'application des normes d'hygiène et de sécurité au sein de l'établissement

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-faire secondaires

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Communiquer efficacement avec les familles
- Travailler en groupe, en réseau
- Préparer et animer une réunion, un groupe de travail, un atelier
- Expliquer et faire respecter les règles et procédures
- Savoir gérer plusieurs projets ou activités simultanément
- Gérer le stress et prendre des décisions rapides en situation d'urgence
- Utiliser les outils numériques — Transition numérique
- Respecter la confidentialité des informations
- Actualiser régulièrement ses connaissances

Management, Social, Soin

- Mettre en place des actions de médiation sociale
- Assurer la formation continue du personnel
- Organiser des activités éducatives adaptées à l'âge des enfants
- Optimiser les effectifs, l'adéquation et l'allocation des ressources
- Prévenir et résoudre les conflits
- Observer le comportement, l'évolution de l'enfant et repérer d'éventuelles difficultés

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Collaborer avec les équipes pour aligner les budgets
- Suivre le budget de fonctionnement du périmètre confié
- Effectuer le suivi des réservations
- Gérer les inscriptions et les dossiers des participants
- Réajuster le planning en fonction des aléas et des priorités
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Veiller à la protection des données personnelles
- Promouvoir l'éco-responsabilité dans les activités du centre — Transition écologique
- Favoriser le réemploi ou le recyclage des matériaux récupérés — Transition écologique
- Analyser et contrôler une consommation d'énergie — Transition écologique

Développement économique

- Gérer les ressources d'un service ou d'un établissement d'accueil d'enfants
- Mettre en place des stratégies de réduction des coûts

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Superviser la sécurité des enfants et adolescents durant les activités

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Promouvoir les activités du centre auprès des familles
- Réaliser une veille continue sur les techniques de jeu, d'animation, d'apprentissage

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de sens des responsabilités
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Faire preuve de réactivité
- Avoir le sens du service

Savoirs

Techniques professionnelles

- Maintenance des équipements de loisir
- Formation des animateurs
- Organisation d'événements thématiques

Domaines d'expertise

- Développement de programmes culturels
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- Gestion d'équipe
- Gestion des ressources matérielles Transition écologique
- Procédures d'urgence et de premiers secours
- Ecoute active

Normes et procédés

- Droit de l'enfant et protection des mineurs
- Normes de sécurité pour les activités de loisirs
- Outils et méthodes de gestion de projet

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public
- Travail en mode projet

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail durant les vacances scolaires

Publics spécifiques

- Enfants
- Mineurs (- 18 ans)

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Association
- Collectivités territoriales
- Structure de loisirs, culturelle ou touristique

Secteurs d'activité

- Sport, animation et loisir
- Social

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail